

Bonjour,

Mon nom est Mishel et je suis la fondatrice de Bo, une jeune entreprise québécoise qui spécialise en conception de produits, technologie de trace et de service de logistique inverse pour la gestion de l'emballage réutilisable pour l'industrie du service alimentaire.

Voici notre mémoire depuis notre démarrage en novembre 2021:

Dans nos efforts pour accélérer la normalisation des emballages réutilisables, nous avons identifié et pris en compte les besoins de trois parties prenantes : les entreprises, les consommateurs et les organisations gouvernementales.

Les entreprises ont besoin d'une alternative aux emballages à usage unique pour remplir la fonction de base de l'emballage, contrôler/réduire les coûts, répondre à la demande des consommateurs pour des pratiques commerciales plus durables et adhérer aux législations gouvernementales qui limitent l'utilisation de certains types de produits jetables.

Les consommateurs sont affectés par le prix de vente final des repas qui comprend l'emballage, l'expérience gastronomique et l'effort ou les coûts supplémentaires liés à l'adoption d'un emballage réutilisable.

Les organismes publics ont la crédibilité et les ressources nécessaires pour :

1) Éduquer le public sur les réalités de l'infrastructure existante au Québec pour collecter différents types de déchets pour l'élimination, le recyclage et le compostage afin qu'ils puissent prendre des décisions éclairées lors de leurs achats. Un effort concerté devrait également être déployé pour lutter contre l'écoblanchiment en élaborant des normes universelles qui obligent les entreprises à rendre compte des allégations environnementales figurant sur leurs produits. Des tableaux de bord, des certifications et des audits permettraient de limiter la désinformation et d'uniformiser les règles de la concurrence afin que les consommateurs puissent acheter en toute confiance à des entreprises qui investissent dans une production plus durable.

2) Concevoir des législations qui définissent et encouragent les pratiques commerciales durables et des réglementations qui attribuent correctement les coûts associés aux déchets.

3) Développer une infrastructure qui favorise la réutilisation au niveau des entreprises et des consommateurs, comme des installations ou des équipements universels pour la collecte, l'accès à l'espace public pour la collecte et le financement d'installations de traitement telles que le lavage et le stockage d'articles.

Bo a déterminé qu'il existe une lacune dans la recherche et le développement de:

- Produits d'emballage physique
- Technologie permettant le suivi des données et la quantification de l'impact
- La chaîne de valeur de la logistique inverse pour collecter, traiter et redistribuer les produits dans une économie circulaire.

En un peu plus d'un an d'activité, Bo a développé des produits, la technologie et une installation de traitement pour fournir aux commerçants tous les outils dont ils peuvent avoir besoin pour mettre en œuvre des emballages réutilisables dans leur entreprise. Nous cherchons à définir cette nouvelle norme industrielle pour faire en sorte que les emballages réutilisables deviennent une alternative pratique aux produits jetables en termes d'avantages environnementaux, de coûts et de faisabilité.

Nous espérons que le gouvernement s'implique davantage dans les points susmentionnés afin de propulser la réutilisation au sein de la société québécoise.

N'hésitez pas si vous avez des questions,

Mishel  
Fondatrice



